



RAPPORT DE MISSION

1^{ère} Édition
Saison 2024-2025





Sommaire



L'édito P.1

1

**Chartres à bloc,
entreprise à mission** P.2-7

2

**Nos actions et avancées
par objectif de missions** P.8-21

3

**L'avis du comité de
mission** P.22-24



Annexes P.25-33



Didier Bardet

Fondateur et gérant de
Chartres à bloc

Chartres à bloc, ce fut d'abord un rêve, né fin 2019 pour nous deux (Eugénie et moi), **un projet que nous voulions porteur de sens, au service des Euréliens. C'est pourquoi nous avons d'emblée créé la société en tant qu'entreprise à mission** afin d'inscrire dans ses statuts les idéaux que nous souhaitons lui voir porter une fois en activité.

La société a été créée le 9 mars 2023 et, le temps de réaliser les travaux, a ouvert ses portes au public le mardi 16 avril 2024. Nous avons ainsi bouclé un premier exercice le 31 août 2024 avec à peine 5 mois d'activité. C'est au bout de notre deuxième exercice et première année complète d'activité que nous réalisons notre **premier rapport de mission**.

Cet exercice est fort instructif et bénéfique pour guider nos actions pour l'exercice suivant.

Je suis déjà fier de constater que **Chartres à bloc remplit une grande partie des objectifs que nous nous étions donnés**. Via nos offres, les services proposés et notre qualité d'accueil, Chartres à bloc est effectivement devenu le lieu de vie que nous souhaitons développer, apporteur de bien-être tant physique que mental ou social aux Euréliens.

Les actions qui ont permis cet aboutissement ont par contre été essentiellement portées par Eugénie et moi. En première priorité, il nous faut mieux intégrer notre mission et ses objectifs statutaires dans notre fonctionnement afin de rendre l'ensemble de l'équipe porteuse de la mission.

Un deuxième axe de travail sera de développer le BtoB afin, notamment, de permettre aux employés des entreprises locales de profiter des apports de ce lieu de vie.



Eugénie Bardet

Co-fondatrice et associée



Notre troisième axe de travail sur l'exercice à venir sera de mieux nous impliquer dans l'écosystème culturel et associatif Chartrain afin de pouvoir apporter notre soutien à ces acteurs.

Avant de vous laisser découvrir l'ensemble du rapport, **je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires et fournisseurs** et particulièrement Emilie Auroux et Laurent Lamotte qui sont des personnes clés de notre fonctionnement aujourd'hui et qui ont accepté d'être intégrées à ce comité de mission.



Chartres à bloc, Société à mission

Notre **raison d'être**



Chartres à bloc entend mettre la diffusion des valeurs et la pratique de l'escalade au service d'un projet social, humain, fondé sur la recherche de l'équilibre personnel, collectif et environnemental.



Un projet incarné par la création et le développement d'un site de pratique sportive et de restauration, lieu de partage et d'échanges, apporteur d'une contribution positive au territoire chartrain.



Nos objectifs statutaires



De notre mission émanent 4 objectifs statutaires inscrits dans les statuts de l'entreprise :



#1

Développer une équipe porteuse de la mission de l'entreprise

- En intégrant la raison d'être au cœur du fonctionnement quotidien de l'entreprise
- En ayant un management bienveillant, participatif, qui favorise la solidarité, la prise d'initiatives et, pour chacun, le meilleur équilibre personnel au sein du collectif

#2

Proposer un lieu de vie générateur d'énergie positive

Autour des valeurs de l'escalade et de l'offre de restauration, où chacun prend du plaisir et passe un bon moment de détente et/ou sportif, que ce soit seul, en famille, entre amis ou collègues. Un lieu de vie au service de la santé, du bien-être et des rencontres



#3

Développer l'accès à la pratique de l'escalade pour des populations en difficulté sociale ou en situation de handicap

Permettre aux acteurs économiques qui le souhaitent de soutenir ces actions dans le cadre de leur politique RSE

#4

Mettre en œuvre et soutenir des actions sociales, culturelles et environnementales participant au mieux vivre ensemble

En particulier favoriser les producteurs locaux engagés, sensibiliser nos clients aux écogestes et donner l'exemple, encourager les déplacements à faibles émissions de CO2, soutenir et organiser la rencontre d'artistes et acteurs socio-culturels et environnementaux.



Notre comité de mission

Le **comité de mission** regroupe les représentants des **parties prenantes internes et externes** de Chartres à bloc. Il a pour rôle principal de vérifier que l'entreprise respecte et met effectivement en œuvre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts. Il participe également à la rédaction de ce rapport en témoignant et en évaluant l'avancée des objectifs de mission.

Bien que facultatif pour les entreprises de moins de 50 salariés, nous avons fait le choix d'en établir un pour garantir un regard objectif sur Chartres à bloc, sa mission et sa vision sur le long terme.

Voici les personnes qui le composent :



Loïs Meilhon

Président du comité de mission

Agent polyvalent, accueil, communication et événementiel à Chartres à bloc

En tant que président du comité de mission, je contribue à la synthèse des actions mises en place par Chartres à bloc pour atteindre ses objectifs sociaux et environnementaux. Je participe également à la construction, à la rédaction et à la mise en page de ce rapport de mission, qui évalue les progrès réalisés et garantit la transparence ainsi que l'engagement de l'entreprise dans sa démarche à impact.



Didier Bardet

Co-fondateur et gérant de Chartres à bloc

Fondateur avec ma femme et gérant de Chartres à bloc, j'ai défini la mission de l'entreprise et m'efforce, au quotidien, de la prendre en compte et de la diffuser au sein de l'équipe. Le comité de mission me permet de prendre du recul sur la bonne direction prise par l'entreprise, mesurer le chemin restant à faire pour remplir la mission et décider des actions à mettre en œuvre.



Laurent Lamotte

Président du club d'escalade Chartres Vertical

Expert en escalade au sein du département et de la région en tant que formateur, j'apporte une vision sportive et pédagogique de l'activité escalade.



Emilie Auroux

Responsable de l'agence comptable TGS France

J'agis en tant que partenaire et conseil sur le développement de l'entreprise et son ancrage territorial.





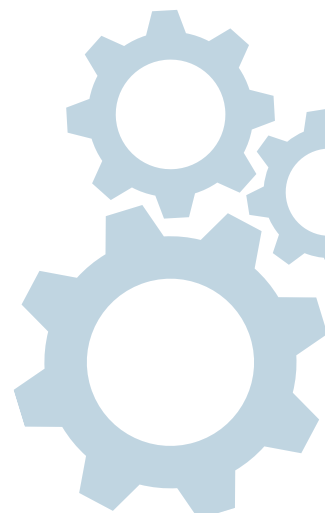
Fonctionnement du comité de mission

La construction de ce rapport de mission s'est déroulée sur plusieurs mois.

Pour ce premier rapport de mission, tout était à construire. Il nous a tout d'abord fallu affiner les objectifs opérationnels permettant de piloter et mesurer l'atteinte de nos objectifs statutaires ainsi que leurs cibles.

En parallèle de la construction du rapport, nous avons rassemblé toutes les preuves (données chiffrées et écrites) permettant de justifier nos actions auprès de l'organisme d'audit.

Enfin, une réunion avec le comité de mission s'est tenue le 10 septembre 2025 afin de présenter une première version du rapport, de recueillir les retours et témoignages du comité, et de procéder à une auto-évaluation de Chartres à bloc sur ses actions.



Les dates clés

de Chartres à bloc



2020

- Construction du BP, visites d'autres salles, étude franchise ou pas, formations, ...
- Recherche d'un bâtiment en location ou achat
- Saisie de l'opportunité d'un terrain proposé par Chartres Métropole



2022

- Validation des financements bancaires
- Sélection des entreprises de chaque lot



2023

- Suivi et pilotage de la construction



2024

- Avril : Inauguration et ouverture de la salle



2025

- Juin - septembre : Rédaction de notre premier rapport de mission

2019



- Idée un peu folle : pourquoi pas créer une salle d'escalade ?

2021



- Chiffrage du bâtiment, design du projet
- Dépôt et instruction du permis de construire

2022



- Décembre : Lancement de la construction du bâtiment

2023

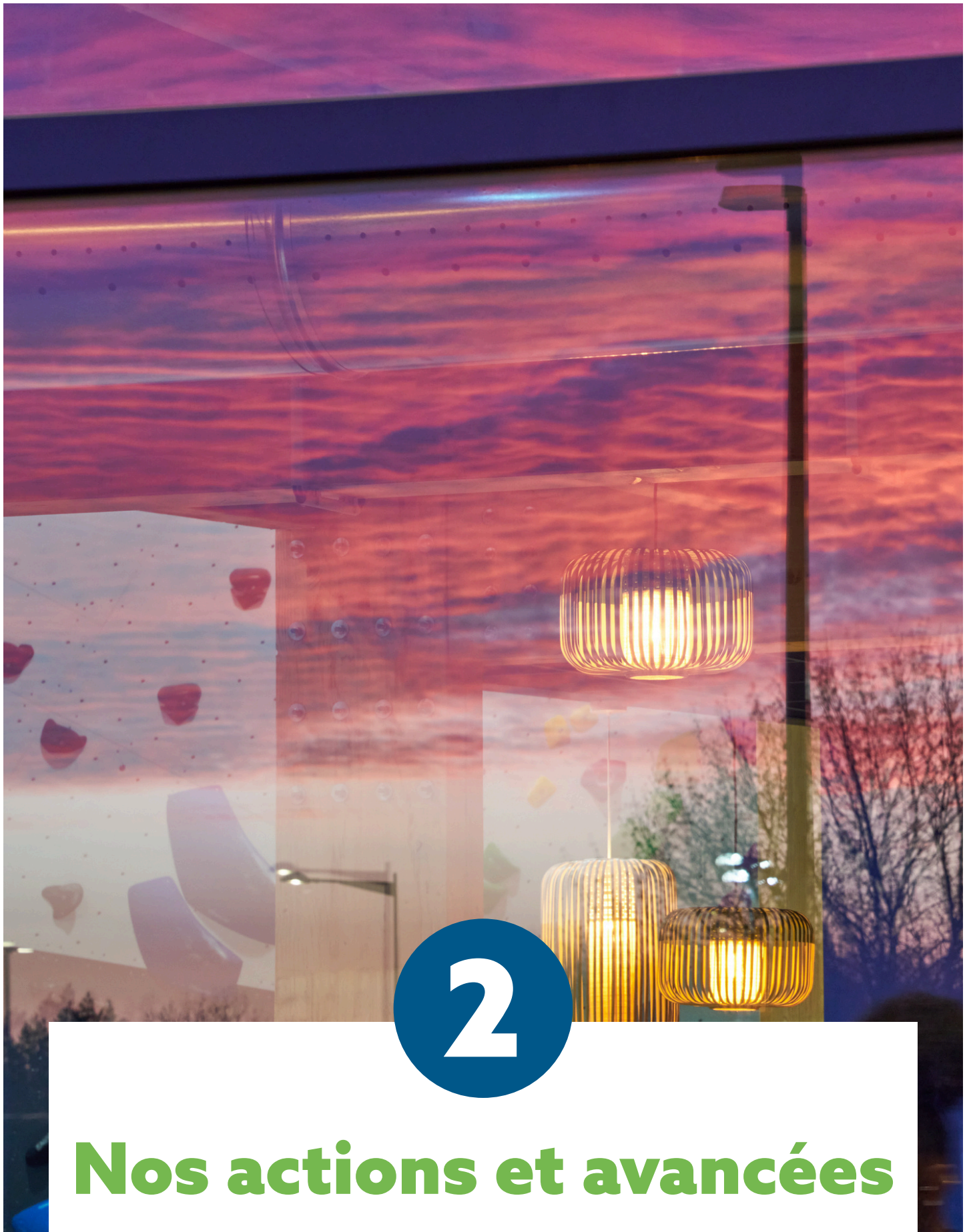


- Création de la société Chartres à bloc et dépôt des statuts en tant que société à mission

2025

- Août : Finalisation du premier exercice complet de septembre 2024 à août 2025





2

Nos actions et avancées par objectif statutaire

Tableau de bord

de nos actions principales par objectif statutaire

Légende de l'accomplissement d'un objectif

Pour suivre l'évolution de nos missions et de nos actions au fil des années, nous utilisons un système de pictogrammes. Le symbole placé au milieu du pictogramme représente l'évolution de l'objectif par rapport à l'année précédente : est-ce que l'entreprise a progressée, stagnée ou régressée ?

La jauge qui l'entoure représente le niveau d'accomplissement de l'objectif.

Évolution
par rapport à n-1

Progression

Stagnation

Régression



Niveau d'accomplissement
de l'objectif



Non démarré

1 quart de l'avancement

Mi-chemin

Au 3 quarts atteint

Pratiquement atteint

Atteint durant l'année

Déjà atteint précédemment

#1

Développer une équipe porteuse de la mission de l'entreprise



Intégrer la raison d'être au cœur du fonctionnement quotidien de l'entreprise



Adopter un management qui favorise l'initiative, l'esprit d'équipe et la solidarité



Permettre à chacun de trouver le meilleur équilibre personnel au sein du collectif

#2

Proposer un lieu de vie générateur d'énergie positive



Assurer un accueil convivial, à l'écoute de nos clients qui ne pousse pas à la consommation



Faire rayonner sur le territoire Chartrain la pratique de l'escalade et ses valeurs



Permettre à nos clients de se ressourcer, se reposer et se sentir bien



Permettre aux travailleurs et entreprises de bénéficier de ce lieu atypique

Tableau de bord

de nos actions principales par objectif statutaire

#3

Développer l'accès à ce collectif et à la pratique de l'escalade pour des populations en difficulté sociale ou en situation de handicap



Favoriser l'accès à des personnes à faible revenu : jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi



Aider à l'insertion ou réinsertion de personnes en difficulté



Assurer l'accessibilité de la salle aux personnes en situation de handicap



Permettre aux acteurs économiques qui le souhaitent de soutenir ces actions dans le cadre de leur politique RSE

#4

Mettre en œuvre et soutenir des actions sociales, culturelles et environnementales participant au mieux vivre ensemble



Se développer en synergie avec les clubs locaux Chartres Vertical et le CCM Lucé



Favoriser l'accès à l'escalade pour les scolaires



Soutenir les associations locales



Participer à la visibilité d'artistes et acteurs culturels locaux



Promouvoir et favoriser les producteurs locaux, bio et engagés pour notre fonctionnement, et particulièrement pour le restaurant






Penser et agir pour l'environnement



#1

Développer une équipe porteuse de la mission de l'entreprise

En intégrant la raison d'être au cœur du fonctionnement quotidien de l'entreprise et en ayant un management bienveillant, participatif, qui favorise la solidarité, la prise d'initiatives et, pour chacun, le meilleur équilibre personnel au sein du collectif

Sous-objectif	Accomplissement	Indicateurs
Intégrer la raison d'être au cœur du fonctionnement quotidien de l'entreprise		Présenter notre raison d'être lors de l'intégration d'un nouveau et organiser une réunion d'équipe semestrielle pour réfléchir à la réalisation de notre mission
Adopter un management qui favorise l'initiative, l'esprit d'équipe et la solidarité		Fidéliser, réaliser des points individuels mensuels et mettre en œuvre les propositions validées collectivement
Permettre à chacun de trouver le meilleur équilibre personnel au sein du collectif		Adapter les horaires, contrats ou la répartition des tâches aux problématiques individuelles compatibles avec le collectif

Intégrer la raison d'être au cœur du fonctionnement quotidien de l'entreprise

Même si nous avons intégré notre raison d'être dans notre livret d'accueil et qu'elle est présentée à tout nouveau collaborateur, la rédaction de ce premier rapport nous rappelle que nous devrions plus souvent relier nos décisions à nos objectifs statutaires et que nous n'avons pas organisé les points semestriels avec toute l'équipe autour de notre mission.



Adopter un management qui favorise l'initiative, l'esprit d'équipe et la solidarité



Nous avons mis en place depuis le démarrage des points individuels mensuels et arrivons à presque toujours les tenir. Plusieurs idées émises par l'équipe ont été mises en œuvre : adaptation des communications vers l'escalade, organisation d'un repas des abonnés, réarrangement de l'espace boutique. Côté cuisine, les choix des plats à mettre à l'ardoise chaque semaine sont réalisés de façon concertée entre la cuisine et la direction.

Nous pourrions considérer cet objectif atteint mais le départ de 2 salariés cette saison sur les 7 de l'entreprise montre une difficulté d'intégration et de partage des valeurs communes sur laquelle nous devons être vigilants.

Permettre à chacun de trouver le meilleur équilibre personnel au sein du collectif

Nous faisons attention à **ne pas figer les rôles et horaires** afin de permettre au collectif de **trouver le meilleur équilibre pour chacun**. Ainsi cette année, des adaptations de jour de travail ont été réalisées entre 2 agents d'accueil entre le samedi et le dimanche. Le choix des soirées travaillées s'est aussi défini collectivement aussi bien côté cuisine que service.

Selon les opportunités, les salariés peuvent s'exprimer au sein d'activités qui leur plaisent particulièrement. Par exemple, nous avons accepté de prendre le poste d'un agent d'accueil passionné d'escalade afin qu'il puisse remplacer notre ouvreuse pendant son absence.



Horaires des employés non figés



Adaptation des rôles et missions selon les préférences au sein de l'équipe



#2

Proposer un lieu de vie générateur d'énergie positive

Autour des valeurs de l'escalade et de l'offre de restauration, où chacun prend du plaisir et passe un bon moment de détente et/ou sportif, que ce soit seul, en famille, entre amis ou collègues. Un lieu de vie au service de la santé, du bien-être et des rencontres

Sous-objectif	Accomplissement	Indicateurs
Assurer un accueil convivial, à l'écoute de nos clients qui ne pousse pas à la consommation		Être apprécié par nos clients au dessus de 4,5 en note Google et respecter nos principes de non sur-sollicitation commerciale des clients
Faire rayonner sur le territoire Chartrain la pratique de l'escalade et ses valeurs		Accueillir chaque année au moins 4% de la population de l'agglomération chartraine sur la pratique de l'escalade
Permettre à nos clients de se ressourcer, se divertir, se reposer et se sentir bien		Proposer à nos clients un aménagement favorisant la détente et des offres liées au bien-être
Permettre aux travailleurs et entreprises de bénéficier de ce lieu atypique		Accueillir au moins une entreprise par semaine

Assurer un accueil convivial, à l'écoute de nos clients qui ne pousse pas à la consommation


La qualité de l'accueil est une attention de tous les jours pour l'ensemble de l'équipe.


En parallèle, nous avons mis en œuvre les actions suivantes :

- Tout nouveau client escalade est accueilli par **un brief complet** présentant la salle, l'escalade de bloc et les règles de sécurité
- Nous refusons régulièrement les propositions de fournisseurs nous conseillant d'utiliser leurs éléments de **PLV** pour pousser à la consommation et augmenter nos ventes
- Nous proposons systématiquement la **carafe d'eau** au restaurant et mettons à disposition gratuitement de l'eau via une fontaine et en carafe pour les grimpeurs

 Note Google pour 118 avis

4,6 

 Un brief de présentation escalade pour tous les nouveaux clients

 Pas de PLV ni d'incitation à la consommation

Faire rayonner sur le territoire Chartrain la pratique de l'escalade et ses valeurs

+ de 27 000 visites sur la saison 2024-2025, correspondant à environ 6 000 visiteurs uniques
Soit plus de **4%** de la population de l'agglomération Chartraine

*Selon le rapport de l'American Alpine Club (AAC) réalisé en 2019, **4,4%** des américains pratiquent l'escalade en salle

*Selon une étude de l'Union Sport & Cycle de 2024, il y aurait **2 millions de grimpeurs en France** soit 3% de la population

Notre communauté :

 Instagram : 1400

 Facebook : 1400

 LinkedIn : 350

Afin de faire connaître et diffuser les valeurs de l'escalade sur le territoire Chartrain, sur cette saison, **nous avons organisé plusieurs événements** qui ont rencontré un grand succès :

- Le 1er décembre 2024, nous avons organisé les **championnats départementaux d'escalade de bloc** à la fois pour le département d'Eure et Loir et du Loiret. Un très grand succès de ce championnat qui a regroupé 120 compétiteurs.
- Le 17 janvier une animation en **soirée de grimpe à la frontale** a beaucoup plu à tous les grimpeurs et nous est fortement redemandée pour l'année prochaine.
- Deuxième grand moment pour les compétiteurs dans l'âme, le 21 mars 2025, ce fut le tour d'une **compétition ouverte** à tous les grimpeurs, même les non licenciés, ce que l'on appelle un **contest**.

Afin de faciliter l'accès à nos offres, nous avons **intégré des plateformes de réduction pour les comités d'entreprise et familles** : passtime, le chéquier, privilègeCE.

Pour nous faire connaître du grand public, en plus de nos réseaux sociaux, **nous avons communiqué sur différents médias** : Chartres Estivales, Radio Intensité, C'Chartres TV.

Et **nous nous sommes référencés sur différentes plateformes** : TripAdvisor, Opyk, Chartres Tourisme, Tourisme28, Funbooker, Familyscope.

Permettre à nos clients de se ressourcer, se divertir, se reposer et se sentir bien

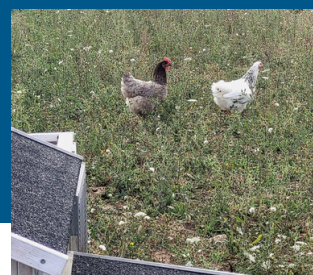
Cet objectif est relatif à l'aménagement et aux offres de services bien-être que nous proposons en plus de l'escalade de bloc.

En parallèle de l'escalade, cette saison nous avons ajouté à notre offre de services des cours de yoga, de sophrologie et des massages.

De son côté, l'**aménagement** mis en place remplit presque les objectifs que nous nous sommes donnés : **une terrasse accueillante** avec des transats et ombragée, **un aménagement extérieur orienté détente et nature** (des barrières en bois, un parking en gravillons, et même 2 poules), **un intérieur chaleureux** avec du mobilier en matériaux bruts et bois, des canapés et fauteuils confortables pour les zones chill.

Il nous reste quelques investissements complémentaires à finaliser pour remplir complètement notre objectif initial : arborer le parking, ajouter un sauna et installer une passerelle type accrobranche permettant de passer de la zone de renforcement musculaire à la zone grimpe.

Nos 2 poules : Rillette et Paupiette ! Plus de 250m² pour gambader, manger tout ce qu'elles trouvent et faire de beaux œufs. Promis, elles ne sont pas destinées à la cuisine !



Permettre aux travailleurs et entreprises de bénéficier de ce lieu atypique

23 évènements
d'entreprise en 1 an

1 élargissement de
notre offre destinée
aux entreprises

1 tournoi inter-
entreprises organisé

De septembre 2024 à août 2025 nous avons accueilli **23 entreprises ou clubs d'entrepreneurs** dans le cadre d'évènements professionnels.

C'est déjà très bien mais peu au regard du potentiel économique Chartrain. Nous nous donnons comme objectif pour la saison prochaine de **développer fortement l'activité BtoB**.

Pour favoriser la venue des entreprises, nous disposons déjà d'**offres de travail nomade, de réception, de restauration et de salle de réunion** très qualitatives. Mais la partie escalade reste pour beaucoup un frein car embarquant rarement 100% des salariés. **Nous avons ainsi élargi notre offre d'activités** pour permettre aux entreprises de venir organiser leur teambuilding pas seulement autour de l'escalade : casque de réalité virtuelle, pétanque, molki, escape game mobile via un partenariat avec Escape Yourself et pleins d'autres mini-activités de cohésion peuvent dorénavant être intégrés aux évènements professionnels.





Afin de renforcer notre notoriété et l'accessibilité de nos offres, nous avons organisé un **tournoi inter-entreprises** sur 4 jours début juillet et avons **référéncé nos offres BtoB sur les plateformes Opyk & Funbooker**.



#3

Développer l'accès à la pratique de l'escalade pour des populations en difficulté sociale ou en situation de handicap

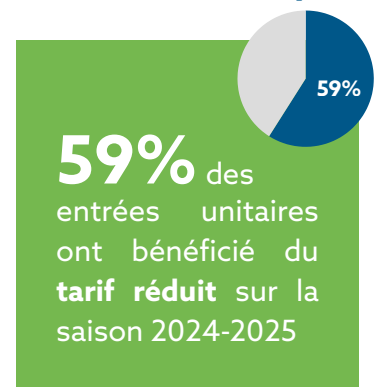
Permettre aux acteurs économiques qui le souhaitent de soutenir ces actions dans le cadre de leur politique RSE

Sous-objectif	Accomplissement	Indicateurs
Favoriser l'accès à des personnes à faible revenu : jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi		Proposer un tarif réduit : 15€ vs 17€ le tarif normal
Aider à l'insertion ou réinsertion de personnes en difficulté		Proposer un tarif social: 7€ vs 21€ incluant la location des chaussons d'escalade
Assurer l'accessibilité de la salle aux personnes en situation de handicap		Un bâtiment et des activités accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite
Permettre aux acteurs économiques qui le souhaitent de soutenir ces actions dans le cadre de leur politique RSE		Proposer des offres ou partenariats permettant à des entreprises de soutenir des actions sociales par notre biais

Favoriser l'accès à des personnes à faible revenu : jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi

Cet objectif est totalement rempli dès cette première année. Nous proposons un **tarif réduit de 15€ l'entrée** au lieu de 17€ pour les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, pompiers, militaires et licenciés d'un club d'escalade. Pour les moins de 10 ans c'est même un **tarif de 10€ l'entrée**. Pour rappel, ces tarifs d'entrée permettent une pratique sans limite de temps.

Nous proposons également des entrées à tarif réduit en fournissant des **billets aux CSE** avec une réduction de 12% à 15% et des **offres famille** via le Passtime allant de 15% à 30% de réduction pour 1 à 6 personnes.



Aider à l'insertion ou réinsertion de personnes en difficulté

1 tarif associatif / social mis en place

67% de réduction par rapport au tarif normal

11% des entrées unitaires ont bénéficié du tarif associatif / social

1 recours à une **entreprise adaptée** pour le ménage quotidien aidant l'insertion de personnes en difficulté

Dès la première année, nous avons mis en place ce tarif avec **67% de réduction** par rapport à une entrée plein tarif et location de chaussons. Il s'adresse notamment aux **associations** organisant une sortie de cohésion chez nous afin de favoriser leur fonctionnement interne, mais également aux **structures sociales et de santé** souhaitant faire profiter leurs adhérents/résidents d'une activité physique et de loisir.

Parmi les structures sociales et de santé que nous avons accueillies cette année, nous pouvons citer : les hôpitaux de Chartres et de Dreux, le Foyer d'Accueil Chartrain, Hestia28, le service d'action sociale de la ville de Chartres, les maisons pour tous de Rechèvre, Saint Chéron, la Madeleine et des Petits Clos, les Apprentis d'Auteuil, un ESAT, l'ADSEA28, l'association des Familles Rurales.

Dans cet objectif d'**aider à l'insertion de personnes en difficulté**, c'est naturellement que nous avons privilégié le recours à une **entreprise adaptée** (EIVA28) pour s'occuper du ménage quotidien.

Assurer l'accessibilité de la salle aux personnes en situation de handicap

Le bâtiment et l'ensemble des activités sont **accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite**.

Nous avons préparé et mis à disposition du public notre **registre public d'accessibilité** et l'ensemble de nos équipes ont été sensibilisées à l'accueil du public en situation de handicap.



Bâtiment et activités **accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite**

Permettre aux acteurs économiques qui le souhaitent de soutenir ces actions dans le cadre de leur politique RSE



Nous souhaitons pouvoir proposer aux entreprises de participer ou de soutenir nos actions en faveur des personnes en difficulté ou handicapées.


L'offre possible à proposer n'a pas encore été identifiée, cette action reste en suspens.



#4

Mettre en œuvre et soutenir des actions sociales, culturelles et environnementales participant au mieux vivre ensemble

Pour des populations en difficulté sociale ou en situation de handicap. Permettre aux acteurs économiques qui le souhaitent de soutenir ces actions dans le cadre de leur politique RSE

Sous-objectif	Accomplissement	Indicateurs
Se développer en synergie avec les clubs locaux d'escalade		Mettre en œuvre les actions favorisant notre synergie avec les clubs d'escalade
Favoriser l'accès à l'escalade pour les scolaires		Accueillir au moins 1 groupe d'enfants par semaine
Soutenir les associations locales		Aider les associations par des dons d'entrées lors de leurs loto/tombola et par de la visibilité à notre communauté
Participer à la visibilité d'artistes et acteurs culturels locaux		Mettre en avant au moins 1 acteur local lors d'un évènement organisé chez nous
Promouvoir et favoriser les producteurs locaux, bio et engagés pour notre fonctionnement		Mettre en place l'ensemble du programme de valorisation des producteurs locaux
Penser et agir pour l'environnement		Mettre en œuvre l'ensemble de notre programme environnemental



Se développer en synergie avec les clubs locaux d'escalade

Dès le départ, le projet de Chartres à bloc a très bien été accueilli par le principal club Chartrain, Chartres Vertical et son président Laurent Lamotte. La conservation et l'amélioration de cette synergie est pour nous cruciale pour ne pas cannibaliser les clubs mais au contraire, fonctionner avec eux pour développer la pratique de l'escalade et faire vivre ses valeurs.

120 compétiteurs et compétitrices aux championnats bi-départementaux de bloc

1 tarif réduit appliqué aux membres de clubs d'escalade (licenciés FFME)

1 partenariat avec deux clubs locaux mis en place

Pour cela, nous avons déjà mis en place une série d'actions clés :

- Les membres de club d'escalade (licenciés FFME) peuvent bénéficier de notre **tarif réduit**.
- Avec **deux clubs** nous avons mis en place un **partenariat** définissant un créneau spécifique dans la semaine auquel leurs adhérents peuvent venir pour un **tarif à 7€** l'entrée : le mardi soir pour Chartres Vertical et le samedi matin pour Vertige Dreux.
- Nous avons également travaillé avec le comité territorial FFME et les clubs pour **organiser le championnat départemental de bloc** dans nos locaux. Cet évènement a même été élargi aux clubs du Loiret qui n'arrivaient pas à l'organiser chez eux. Il a ainsi regroupé 120 grimpeurs des deux départements au sein d'une superbe journée.

Afin de pouvoir considérer cette action comme totalement remplie, il reste à organiser avec les clubs le fonctionnement et l'entraînement d'une équipe compétition d'escalade de bloc.

Favoriser l'accès à l'escalade pour les scolaires

Nous avons très vite été repérés par les **centres de loisirs** comme une sortie envisageable pour leurs enfants. Côté scolaires, quelques **associations sportives** ont commencé à venir les mercredi après-midi et **une première école** est venue faire un cycle de 6 séances d'escalade dans le cadre de ses **cours d'EPS**.

Même si notre objectif initial d'accueillir au moins 1 groupe d'enfants par semaine est totalement rempli avec **63 groupes d'enfants accueillis cette saison**, il nous reste encore beaucoup à faire pour accueillir d'autres écoles dans le cadre de leur éducation physique et sportive.



63 groupes d'enfants accueillis cette saison (AS, EPS, Centres aérés)

Soutenir les associations locales

500 entrées offertes ce qui équivaut à

10 000€ de don

Nous offrons des entrées pour soutenir les associations locales dans le cadre de leurs évènements (loto, tombola, kermesse, tournoi, ...). Les Associations de Parents d'Elèves en particulier nous ont vite repérés ce qui nous a permis de leur fournir près de **500 tickets d'entrées** équivalents à un **don de 10 000€**.

Afin de remplir totalement cet objectif, il nous faut encore mieux nous immerger dans le tissu associatif local afin d'aider d'autres associations à se faire connaître via notre communauté.

Participer à la visibilité d'artistes et acteurs culturels locaux

8 événements
organisés avec des
artistes locaux

1 zone d'affichage
réservé aux acteurs
locaux

Cette première année complète nous a déjà permis de mettre à l'honneur **8 artistes** dans le cadre de **nos événements mensuels** : découverte de la brasserie Bacquet, théâtre d'improvisation La Clique x3, atelier d'hypnose, découverte du kendama et sa fabrication artisanale, troupe de théâtre "pas ce soir j'ai théâtre", naturopathie.

Nous proposons également une **zone d'affichage** qui permet aux acteurs locaux de déposer leurs dépliant : chocolaterie, ostéopathe, massages, décoratrice intérieure, kinésologue, école de commerce, brasserie, ferme Durbois, flyers d'événements comme un trail, foulées, ...

Promouvoir et favoriser les producteurs locaux, bio et engagés pour notre fonctionnement

Nous favorisons et mettons en avant des producteurs locaux à la fois au sein du restaurant et du bar. Cet engagement local est notamment reconnu par la Chambre de l'Agriculture qui nous a décerné cette année le **label Ambassadeur Terres d'Eure-et-Loir**.

Nous aidons également un maraîcher local en nous proposant comme lieu de collecte / dépôt pour les paniers de légumes commandés par ses clients.

Afin de considérer cette action complètement remplie, nous souhaitons mettre en place des actions de partenariat avec au moins un producteur local



Penser et agir pour l'environnement

Nous avons déjà mis en place une grande partie de nos actions cible :

Sensibiliser notre communauté aux éco-gestes et aux enjeux environnementaux :

- Affichage de nos engagements sur le site internet et les réseaux sociaux
- Chevalets déposés dans le restaurant qui communiquent sur nos actions environnementales et sociales

Agir pour l'environnement :

- Mise à disposition de nos clients d'Ecocup et d'une fontaine à eau, aucune vente de bouteilles en plastique
- Utilisation majoritaire de contenants en verre consignés pour nos boissons
- Priorisation des producteurs et fournisseurs locaux, en particulier pour le restaurant et le bar



Construction éco pensée du bâtiment :

- Un bâtiment construit à 100% par des entreprises Euréliennes
- Eclairage 100% LEDS
- Anticipation de la transition énergétique et réduction du recours aux énergies fossiles : cuisine 100% électrique sans gaz
- Chauffage et climatisation par une pompe à chaleur
- Un bâtiment en structure bois
- Réduction de l'artificialisation des sols : un parking infiltrant en gravillons

Nous hébergeons également 2 poules sur notre terrain, participant à sensibiliser nos clients à la vie animale.

Ces actions ainsi que nos engagements sociaux nous ont permis d'acquiescer cette année le **label Initiative Remarquable**.

Afin de considérer cet objectif totalement rempli, il nous reste les actions suivantes :

- Utiliser des composteurs pour réduire l'impact de nos cuisines
- Installer un abri à vélo pour favoriser les mobilités douces
- Installer une borne de recharge pour véhicules électriques
- Et, si nos finances le permettent, idéalement rejoindre le club des entreprises versant 1% de leur CA à des associations environnementales





3

L'avis du Comité de Mission

Évaluation de la mission

Témoignages des membres du comité



Loïs Meilhon

Président du comité de mission - Responsable de la communication et de l'évènementiel à Chartres à bloc

Le rôle de société à mission est un projet vertueux pour une entreprise et qui s'inscrit pleinement dans les enjeux actuels.

C'est également une démarche ambitieuse, et tout particulièrement pour Chartres à bloc qui, encore jeune, doit développer ses valeurs et ses missions en parallèle de sa propre croissance.

D'un point de vue interne, travailler dans une entreprise porteuse de tels engagements est valorisant. Je suis curieux de voir comment nous allons réussir à mettre en place les recommandations formulées dans ce rapport afin de poursuivre sur notre belle lancée.

Didier Bardet

Co-dirigeant de Chartres à bloc

Je ressors très fier des premiers objectifs atteints au moins en partie sur cette première année complète d'activité. Et cet exercice du premier rapport de mission permet de définir notre feuille de route et d'identifier les nouveaux réflexes que nous devons dorénavant mettre en place sur notre troisième exercice budgétaire.



Emilie Auroux

Responsable de l'agence comptable TGS France

Le projet et les objectifs de départ étaient ambitieux.

Ils sont aujourd'hui déjà en partie atteints tant sur le plan sociétal

qu'environnemental et en présentant déjà un bel ancrage territorial. Le chemin parcouru est beau et le plan d'action à venir permettra d'atteindre pleinement les objectifs et de remplir la mission de l'entreprise.



Laurent Lamotte

Président du club d'escalade Chartres Vertical

Le projet tel qu'il a été pensé dès le début présente une belle évolution en l'espace d'un an et demi. Une évolution et des résultats qui m'ont

même surpris. En particulier dans la capacité d'accueillir les personnes qui viennent pour la première fois découvrir l'escalade. La marche supérieure sera atteinte lorsque Chartres à bloc pourra s'adjoindre les services d'un professionnel de l'escalade pour accompagner encore mieux et plus loin les différents publics. Je voudrais souligner également la qualité des ouvertures de blocs, ainsi que leur renouvellement régulier au sein de la salle.



Grille d'auto-évaluation de la mission

Complétée par les membres du Comité de Mission

	Singularité de l'entreprise 4 / 4	Mobilisation des parties prenantes 3 / 4	Alignement avec le business model 4 / 4	Contribution sociale 3,5 / 4	Ambition d'innovation 4 / 4
1/4 	La mission pourrait être utilisée par n'importe quelle entreprise et le lien avec l'activité de l'entreprise n'est pas identifiable.	La mission ne pousse pas à l'action, et n'est pas impliquante pour ses parties prenantes.	Le chiffre d'affaires de l'entreprise est déconnecté de la mission, voire partiellement en contradiction.	La mission décrit l'écosystème actuel, sans remise en question sociale, sociétale, environnementale.	La mission décrit ce qu'est l'entreprise aujourd'hui, sans vision d'avenir.
2/4 	La mission est clairement en lien avec le domaine d'activité de l'entreprise, mais pourrait s'appliquer à d'autres.	La mission implique quelques parties prenantes internes et clients, avec une appropriation et une incitation à l'action limitée.	Une partie du chiffre d'affaires est aligné avec la mission, une autre partie ne l'est pas, voire crée des conflits d'intérêts potentiels.	La mission énonce des objectifs généraux et une conscience de la responsabilité de l'entreprise.	La mission décrit ce qu'est l'entreprise aujourd'hui et intègre des questions d'innovation et de transformation sociétale.
3/4 	La mission couvre toute l'activité de l'entreprise et un spécialiste du domaine identifie l'entreprise.	La mission est challengée par les parties prenantes internes et externes et génère une meilleure intégration de l'entreprise dans son écosystème.	L'essentiel du chiffre d'affaires est aligné avec la mission, le complément n'est pas en contradiction.	La mission décrit un ou plusieurs objectifs de transformation environnemental, social et sociétal en lien avec des parties prenantes impactées.	La mission et les nouvelles relations avec l'écosystème aident à l'exploration de nouveaux champs d'innovation.
4/4 	La mission reflète sans ambiguïté l'identité, la culture et les convictions de l'entreprise et toute l'activité est couverte.	La mission est coconstruite avec des parties prenantes internes et externes clés, renforce les liens avec l'écosystème, et mène à l'action collective.	La totalité du chiffre d'affaires est alignée avec la mission.	La mission décrit une contribution sociétale définie et intégrée, les parties prenantes sont impactées et énonce des objectifs vérifiables de transformation	La mission offre une vision d'avenir long terme, réinventée et responsable, tant sur les enjeux que sur le rôle que jouera l'entreprise pour y répondre



Annexes



**AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT RELATIF,
A LA VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OBJECTIFS
SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX**

Référence : CHARTRES A BLOC- 2025 10 - V1



CHARTRES A BLOC
6 Le Bois des Poteries
28000 CHARTRES

COMMISSAIRE AUX COMPTES

68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 – Fax 05 57 77 32 65
www.compagnie-fiduciaire.com – cf-audit@groupecf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS
R.C. BORDEAUX 494 030 182 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE



CHARTRES A BLOC
6 Le Bois des Poteries
28000 CHARTRES

**AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT RELATIF
A LA VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OBJECTIFS
SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX**

Référence: CHARTRES A BLOC – 2025 10 – V1

Période allant du 9 mars 2023 au 31 août 2025

Au gérant,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») de votre société (ci-après « entité »), accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Validation/Vérification n°3-2120 portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 9 mars 2023 au 31 août 2025, joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L.210-10 du code de commerce.

I. Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie «Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société;
- le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission;
- la possibilité de vérifier l'exécution des objectifs ;
- les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs;

«Référence : CHARTRES A BLOC – 2025 10 – V1»

Suite de l'avis de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts;
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis pour les objectifs statutaires :
 - o « Développer une équipe porteuse de la mission », à l'exception des objectifs opérationnels « Intégrer la raison d'être au cœur du fonctionnement quotidien de l'entreprise » et « Adopter un management qui favorise l'initiative, l'esprit d'équipe et la solidarité » sans que l'existence de circonstances extérieures à la société ne le justifie.
 - o « Proposer un lieu de vie générateur d'énergie positive », à l'exception des objectifs opérationnels « Permettre à nos clients de se ressourcer, se divertir, se reposer et se sentir bien » et « Permettre aux travailleurs et entreprises de bénéficier de ce lieu atypique » sans que l'existence de circonstances extérieures à la société ne le justifie.
 - o « Développer l'accès à la pratique de l'escalade pour des populations en difficulté sociale ou en situation de handicap », à l'exception de l'objectif opérationnel « Permettre aux acteurs économiques qui le souhaitent de soutenir ces actions dans le cadre de leur politique RSE » sans que l'existence de circonstances extérieures à la société ne le justifie.
 - o « Mettre en œuvre et soutenir des actions sociales, culturelles et environnementales participant au mieux vivre ensemble », à l'exception des objectifs opérationnels « Se développer en synergie avec les clubs locaux d'escalade », « Soutenir les associations locales », « Participer à la visibilité d'artistes et acteurs culturels locaux », « Promouvoir et favoriser les producteurs locaux, bio et engagés pour notre fonctionnement » et « Penser et agir pour l'environnement » sans que l'existence de circonstances extérieures à la société ne le justifie.

Par conséquent,

- la société CHARTRES A BLOC respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission.
- Concernant l'ensemble des objectifs sociaux et environnementaux définis dans les statuts, nous n'avons pas été en mesure d'émettre une conclusion.

II. Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- o La société a été créée le 9 mars 2023 et l'activité opérationnelle a débuté le 16 avril 2024. Le premier exercice clos le 31 août 2024 n'a pas fait l'objet d'un rapport de mission. Le premier rapport de mission concerne la période allant du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

«Référence : CHARTRES A BLOC – 2025 10 – V1»

Suite de l'avis de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

- La première vérification du statut d'entreprise à mission de la société a été réalisée en retard de 6 mois par rapport à la loi qui le prévoit dans les 24 mois suite au dépôt des statuts (au plus tard donc le 9 mars 2025).
- Le rapport de mission ne contient pas l'avis du comité de mission.
- La société a identifié un nombre important d'indicateurs pour la déclinaison opérationnelle de ses objectifs statutaires sans que des trajectoires aient été définies. Les actions déjà réalisées témoignent d'un engagement réel.
- La direction de la société démontre une forte implication dans le déploiement opérationnel de la mission, ce qui reflète un engagement stratégique clair et une volonté affirmée d'intégrer la mission dans les pratiques concrètes de l'entreprise.

III. Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission.

IV. Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.

V. Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;

«Référence : CHARTRES A BLOC – 2025 10 – V1»

Suite de l'avis de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son rapport en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce rapport est joint au rapport de gestion.

VI. Responsabilité de l'organisme tiers indépendant désigné

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

VII. Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21, A.210-1 et A.210-2 du code de commerce, à la norme NF EN ISO/IEC 17029 et à notre programme de vérification (CFAUDIT-4.001-V3).

VIII. Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires

«Référence : CHARTRES A BLOC – 2025 10 – V1»

Suite de l'avis de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

IX. Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre le 18 septembre et le 2 octobre sur une durée totale d'intervention de 5 jours.

Nous avons notamment mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

X. Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

- Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
- Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - o les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;

«Référence : CHARTRES A BLOC – 2025 10 – V1»

Suite de l'avis de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

- la feuille de route de société à mission et le dernier rapport du comité de mission établi depuis la dernière vérification.
- Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;

«Référence : CHARTRES A BLOC – 2025 10 – V1»

Suite de l'avis de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

- vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
- mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité ;
- apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Bordeaux,
Le 14 octobre 2025,

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
Organisme Tiers Indépendant

DocuSigned by:

8D11B09D7C20443
Tiffany HENOCQUE
Associée



Des potes et des blocs



RETROUVEZ-NOUS SUR CHARTRESABLOC.FR